



**Communiqué SNETAP-FSU**  
**CTREA du 27 mai 2021**  
**Un CTREA tendu dans un contexte de crise !**  
Un DRAAF toujours aussi peu respectueux  
du dialogue social et du SNETAP-FSU !

L'année scolaire se termine dans un contexte toujours dominé par la Covid19. Les personnels sont fortement impliqués pour assurer au mieux le déroulement de l'année scolaire. Le SNETAP-FSU, soutenu par d'autres organisations syndicales, par les organisations lycéennes et la FCPE, souligne cependant que **l'équité entre les élèves n'est absolument pas assurée et demande de façon tout à fait exceptionnelle l'annulation des épreuves terminales et la prise en compte du contrôle continu** pour la session d'examens 2021. De plus, la sécurité sanitaire des conditions d'examens reste très aléatoire.

**Le SNETAP-FSU dénonce la présentation du DRAAF quant à l'application des consignes sanitaires** qui devrait, selon son analyse, être basée sur la volonté des agents, y compris pour le télétravail. L'application des protocoles ne peut se faire sur le volontariat et être laissée au bon vouloir des équipes de direction mais doit être pratiquée dans le respect des procédures sanitaires et des instructions officielles.

**Il dénonce aussi l'attitude et les propos du DRAAF, qui à la fois méprisants et ironiques, mettent en doute notre capacité de compréhension des textes réglementaires en lien avec la gestion de la crise.** Le SNETAP-FSU lui signifie qu'il ne doit pas s'adresser de la sorte aux représentant.e.s des personnels.

**Toujours et encore moins de moyens alors que les défis à relever sont majeurs !** Alors que la crise sanitaire a entraîné de nombreuses difficultés dans les apprentissages et la réalisation des programmes, alors que le réchauffement climatique et l'effondrement de la biodiversité auxquels l'activité agricole participe, demanderaient une réaction forte et des capacités supplémentaires pour former durablement nos apprenant.e.s qui devront relever ces défis tout en assurant notre souveraineté alimentaire, **la Draaf a annoncé a contrario la poursuite de la baisse des moyens qui devrait s'accroître à la rentrée 2022 : suppressions d'emplois, baisse de la DGH d'environ 4000 heures pour 2021 (-1,2 %) et une AP encore pour moitié rémunérée en HSE.**

Cette politique budgétaire touche également les personnels précaires dont les AED et AESH à qui on refuse la reconnaissance des exigences et l'investissement nécessaire à l'exercice de leur métier.

Autre point d'affrontement avec le DRAAF : **le calendrier d'élaboration de la carte des formations.**

Concernant ce calendrier tel qu'il est mis en oeuvre actuellement, celui-ci empêche le fonctionnement normal des instances des EPL, puisque celles-ci s'expriment alors que les propositions de formations ont déjà été étudiées par les instances régionales. Sur ce sujet, il minimise nos propos. De même, concernant le protocole signé entre l'EN, le Conseil Régional et la DRAAF sur l'évolution des métiers et de la carte de formation régionale de la voie professionnelle initiale scolaire, le SNETAP-FSU conteste la vision adéquationniste entre la formation des jeunes et les besoins économiques de la région, les partenariats publics/privés/entreprises mis en avant, et les chiffres avancés quant au nombre de jeunes formé.e.s et à l'évolution des métiers à l'horizon 2030. La remise en cause systématique de nos propos empêche sur ce sujet majeur un échange constructif et pourtant fondamental.

Pour rester sur la carte des formations, le SNETAP-FSU, conformément à la note de service de la rentrée 2021, demande une **évaluation de l'expérimentation de la compétence transférée depuis septembre 2020 sur l'ouverture des formations à enjeux particuliers.** La réponse de la DRAAF a été la suivante : « Nous n'avons aucune consigne récente de la DGER pour faire cette évaluation » ; « Circulez, il n'y a rien à voir. » Elle est pourtant prévue dans la note de service !

Compte-tenu de la crise sanitaire, écologique, sociale et pédagogique et à rebours des annonces faites par la DRAAF, le **SNETAP-FSU considère qu'il est nécessaire de mettre en place un plan d'urgence pour l'Éducation, dans lequel l'Enseignement Agricole Public doit avoir toute sa place. Il doit se traduire avant l'été par un collectif budgétaire seul à même d'une part, de répondre aux préjudices subis par les élèves, étudiant·es, apprenti·es et stagiaires et d'autre part, de mettre un coup d'arrêt aux suppressions d'emplois qui conduisent nos établissements à l'asphyxie.**

Enfin, compte-tenu de l'attitude multirécidiviste du DRAAF, le SNETAP-FSU décide d'adresser une lettre à la DGER pour alerter sur la situation de dialogue social très dégradée avec le DRAAF Nouvelle-Aquitaine.